

## Changer de modèle d'habitat à plus de 75 ans

---

Nous assistons depuis une cinquantaine d'années à une transformation de la place de l'habitat collectif dans le vieillissement individuel (Argoud, 2011). Dans les années 1960 l'Etat institutionnalise le foyer-logement comme modèle d'hébergement pour personnes âgées non dépendantes. Ces habitats seront largement critiqués au cours des décennies suivantes par la société qui revendique le droit de mourir à domicile. Par conséquent, l'Etat se désengagea de ces habitats collectifs choisissant de financer le maintien à domicile des individus non dépendants. A partir des années 2000, se développe une nouvelle offre d'habitat collectif avec services, pour personnes âgées non dépendantes, qui se veut une alternative au modèle prescriptif du maintien à domicile : les résidences-séniors ou résidences-services. A la différence des foyers-logements, ces résidences, principalement privées, sont bien plus onéreuses, et s'adressent à une population aisée.

En quittant leur domicile « traditionnel » pour des résidences-services, ces individus renoncent au modèle dominant de la propriété individuelle en matière d'habitat. Les personnes âgées sont pourtant nombreuses à émettre le vœu de vieillir et mourir à domicile (Boulmier, 2010). Pourquoi ces individus déménagent-ils (Nowik et Thalineau, 2010) ? Quel sens donnent-ils à ce changement d'habitat ? De plus, la majorité des résidents renonce à la propriété individuelle, faisant le choix de vendre ou de léguer leur patrimoine. Que devient ce patrimoine ? Pourquoi font-ils le choix de s'en défaire (Bonvalet et al (dir.), 2007) ? Quelles sont les conséquences sur les relations familiales ?

L'objectif de cette communication est ainsi de s'interroger sur les raisons tant subjectives qu'objectives qui poussent les individus à dépasser le modèle dominant en matière d'habitat. Il s'agira également de comprendre pourquoi ils renoncent à la propriété, en posant l'hypothèse qu'au-delà des raisons matérielles, il y a un enjeu individuel et familial à léguer ou vendre son patrimoine.

Cette communication se déroulera en trois temps :

- 1- Les résidences-services, une alternative à la propriété individuelle. (Contexte, description de l'objet d'étude et de la population)
- 2- Changer d'habitat, entre anticipation du vieillissement et choix hédoniste. (Les raisons de la mobilité résidentielle)
- 3- Se défaire de son patrimoine, une logique pour maintenir sa place dans la famille ? (Les raisons de la vente ou du legs du patrimoine)

Les résultats présentés ici, sont issus de mes travaux de Master de sociologie, mais également de l'enquête exploratoire qui précède le travail de terrain du doctorat.